

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1879 - 6 août 2004 - prix : 1 €

Amnistie fiscale pour les riches,
pas d'augmentation du Smic...

**Raffarin
sert le
patronat**

Fruits et
légumes

La distribution
se sucre p 2

Hôpitaux

Canicule
ou pas,
il y a
surchauffe p 8

Les caravanes
de Lutte
Ouvrière p 12

Belgique... Paraguay...

**Assassinés
par le profit**

p 6-7



Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Assurance-maladie : l'intox continue, le pillage des salariés s'accroît
- p 5 ■ L'État arrose Dassault
- Licenciements : réduire à néant les protections sociales
- Zones franches profitables... mais pas pour tous
- Autoroutes : bandits de grands chemins
- Affaire Marchiani : le charme discret et coûteux des sommets de l'État
- p 8 ■ Canicule : les mêmes causes produiront les mêmes effets
- CHU de Rouen : été ou pas, il y a surchauffe
- Hôpital Saint-Antoine (Paris) : des restrictions ordinaires

Tribune

- p 4 ■ Enlever au Capital son droit de vie et de mort sur nous tous

Dans le monde

- p 6 ■ Belgique. Explosion de gaz : la fatalité n'y est pour rien
- Paraguay. Incendie du centre commercial : un coffre-fort à la place du cœur
- Darfour : la France se presse lentement au secours des populations
- USA : profits records des grandes entreprises

Anniversaires

- p 7 ■ Août 1944 : les alliés laissaient Hitler écraser Varsovie
- Il y a 20 ans : Bhopal : 14000 morts gazés par l'incurie d'une firme chimique

Dans les entreprises

- p 9 ■ Durée du travail : vers des horaires sans limites
- Croissance et chômage : la misère des uns fait les profits des autres
- Sanofi-Aventis : comment liquider des emplois
- Des actions en bonne santé
- Pompiers : un métier plus dangereux que ministre
- p 10 ■ Alstom - La Courneuve (93) : la direction sous surveillance
- Hello (ex-Bata) - Moussey (Moselle) : 270 salariés... 170 licenciements
- La fin d'EGG - France (Tours)
- Crédit Lyonnais : les suppressions d'emplois continuent
- p 11 ■ Vallourec - Laigneville (Oise) : État, police et démesure au service de Bolloré
- Arcelor : profits en acier,

• Amnistie fiscale

Milliardaire et fraudeur, ça paye !

Déjà évoquée en mai dernier, une amnistie fiscale pour les capitaux illégalement placés à l'étranger figurera sans doute dans la prochaine loi de finance.

Environ 200 milliards d'euros, selon les estimations (15 fois le trou de la Sécu...), auraient quitté illégalement la France pour échapper à l'impôt ces dernières années. Mais il n'est manifestement pas question de traquer ces fraudeurs, ni de leur confisquer les biens qu'ils ont encore en France ! Au contraire, Raffarin envisage de leur donner raison en abaissant le montant de leur imposition... s'ils reviennent.

Ceux qui accepteraient de rapatrier leurs capitaux devraient payer une taxe forfaitaire de 10 à 20 % (mais certains évoquent 6 % ou même 2,5 %).

Le gouvernement prévoit que cette amnistie lui rapportera un milliard d'euros. Autrement dit, il sait d'avance que la plus grande partie des fraudeurs laisseront leurs capitaux à l'étranger, et ne payeront rien. C'était déjà le cas lors de la dernière mesure de ce genre, prise par Balladur en 1986.

De son côté, Sarkozy pro-

pose d'en rajouter une couche : à quoi servirait-il de rapatrier des capitaux si c'est pour payer ensuite l'impôt sur la fortune – le fameux ISF – demande-t-il ? Et de proposer de modifier, pour commencer, le barème de cet impôt.

Le gouvernement se montre très très secourable à l'égard des riches.

Roger PÉRIER

Robert Rival

Nous avons appris très tardivement la mort, le 12 février 2004, de Robert Rival, un très ancien camarade qui avait milité dans notre organisation à ses tout débuts, c'est-à-dire une période particulièrement difficile.

Lorsqu'il travailla à la Gare de Lyon, il fut à l'origine du petit groupe de cheminots qui créa un des premiers bulletins d'entreprise qui furent les précurseurs des bulletins « Lutte Ouvrière ».

Aujourd'hui, cela peut paraître banal, mais à l'époque, les militants du PCF, pas encore déstalinisés, faisaient la chasse aux trotskystes. Injures, provocations, dénonciations calomnieuses avec tous les

moyens dont ils disposaient alors, étaient le lot de tous ceux dont ils connaissaient les opinions et l'activité. Robert, que nous appelions « Louis », puis « Karo » fut de ceux qui ne cédèrent pas.

Quand il quitta Lutte Ouvrière, il s'éloigna de nos idées mais resta un militant syndical, associatif et politique, c'est-à-dire qu'il ne cessa pas de combattre pour un monde meilleur. Il s'est éteint à près de 83 ans, sans souffrir, malgré la grave maladie qui l'a emporté.

Que Michèle, sa compagne, et toute sa famille trouvent ici l'expression de toute notre affectueuse sympathie.

Arlette LAGUILLER

• Prix des fruits et légumes

La distribution se sucre

Pour protester contre la baisse des prix de vente de leurs melons, des producteurs du Sud-Ouest en ont déversé trente tonnes, mardi 27 juillet, devant la préfecture de Montauban. Ils dénoncent entre autres l'écart existant entre le faible prix payé au producteur et le prix de vente au consommateur : « Producteur 0,20 euro, consommateur 1,60 euro », pouvait-on lire sur une banderole.

Cette situation n'est pas nouvelle : chaque été, des producteurs dénoncent les pratiques d'escrocs des chaînes de distribution, pour lesquels ils

sont de véritables sous-traitants à qui on impose de céder leur production à bas prix – quand ce n'est pas à perte – tandis qu'elles se garantissent de confortables marges bénéficiaires. À l'autre bout, le consommateur, lui, va payer jusqu'à trois euros le kilo de pêches ou d'abricots, deux euros celui de tomates, en pleine saison.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant non plus de voir baisser la consommation des fruits et légumes frais, dont le prix grève lourdement le budget des salariés. Au point que cela inquiète les

grandes surfaces, qui organisent des opérations publicitaires pour tenter de relancer leurs ventes. Elles se défendent aussi en prétendant que beaucoup de prix sont inférieurs à ceux de l'an passé ! Mais prendre sur leurs bénéfices réalisés tout au long de l'année pour à la fois payer correctement les producteurs et permettre à chaque famille de profiter des fruits de saison à des prix raisonnables et accessibles à tous, elles ne l'envisagent absolument pas.

Marianne LAMIRAL

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron

153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÉMENT D'ADRESSE

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.



Un seul poids, une seule mesure : tout pour le patronat

Avant de partir, au frais, en vacances, Raffarin a annoncé, dans le cadre de la présentation du budget 2005, des mesures confirmant qu'il entend garder le même cap : à toute vapeur en faveur des patrons, tandis que les travailleurs sont invités à souquer plus fort. Du moins ceux qui resteront sur le bateau et qui ne seront pas jetés par-dessus bord car il n'y a pas de trêve estivale pour les plans dits sociaux.

Aux mesures déjà annoncées concernant le grignotage des remboursements de la Sécu, la remise en cause des rares clauses qui, dans la loi Aubry sur les 35 heures, avantageaient les salariés, s'ajoute l'annonce de repousser l'uniformisation des différents Smic, de même que l'augmentation du Smic, mesures qui avaient pourtant été promises, l'une pour 2005 et l'autre pour 2004. Cette promesse ne sera donc pas tenue et ce n'est ni la première ni la dernière, concernant les promesses aux salariés. Cela dit, si cette mesure prend place dans la discussion budgétaire, c'est que l'État doit compenser, sous forme de baisse des charges, cette uniformisation du Smic. Et ainsi, cette mesure ne coûtera rien au patronat.

En même temps que ce coup de ciseaux dans les timides promesses faites aux salariés, Raffarin a promis d'amnistier les capitaux expatriés illégalement à l'étranger. Les capitalistes qui accepteront de rapatrier leurs capitaux ne payeront ni les impôts dus ni les amendes liées à l'infraction commise. Tout juste une faible taxe qui rendra l'opération avantageuse. Quel salarié, quel contribuable du bas de l'échelle peut espérer une telle mansuétude du fisc ? Pour lui, tout manquement au paiement de ses impôts ou de ses amendes signifie commandement sur commandement et pour finir la saisie.

Si Raffarin voulait montrer que, pour le gouvernement, il existe deux poids, deux mesures, c'est gagné ! À tel point que même dans le parti chiraquien, des voix se sont élevées pour qualifier « d'immorale » cette amnistie de l'évasion fiscale.

Comme si le reste des pratiques gouvernementales en faveur des riches l'était moins !

Il existe des tas de mesures juridiques qui permettent au patronat d'échapper à une charge de l'impôt qui soit à la mesure de leurs profits et de leur fortune, qu'ils savent exploiter en utilisant des experts connaissant tous les subterfuges pour ruser en toute légalité avec le fisc. Mais cela ne leur suffit pas. Quand la loi les gêne, ils la transgressent, sachant qu'il n'y aura ni poursuite ni sanction ni saisie des fraudeurs, dont l'État pourrait sans difficulté, s'il en avait la volonté, connaître les noms, les sommes « évadées » et la localisation.

Raffarin, pour justifier cette mesure, a déclaré qu'il fallait « *relocaliser les capitaux pour relocaliser les emplois* ». À d'autres ! Les capitaux ne seront relocalisés que si les patrons le veulent, et dans les limites qu'ils souhaitent. Et rien ne les contraint à utiliser ces capitaux « amnistiés » pour créer des emplois. Ils sont libres de faire ce qu'ils veulent de leur argent. D'ailleurs, c'est ce qu'ils font déjà avec leurs capitaux restés en France, qui servent moins à créer des emplois, qu'à en supprimer.

Certains feignent de s'étonner de l'arrogance de ce gouvernement qui, malgré les deux claques électorales qu'il vient de subir, n'en continue pas moins la même politique comme si de rien n'était.

Cela, c'est de l'hypocrisie car les élections sont un piège qui ne peut pas changer la politique d'un gouvernement. Quand il est en place, il l'est pour cinq ans. Et sa politique l'est pour bien plus longtemps car la gauche, même si les élections de 2007 la ramènent aux affaires, ne changera rien à ce que la droite a fait depuis deux ans ou fera d'ici là. Elle continuera même, avec d'autres mots, une politique fondamentalement la même envers le patronat. Une seule chose pourrait bousculer cette arrogance et cette tranquille assurance, ce serait une réaction collective des travailleurs qui fasse reculer et le patronat et le gouvernement.

Arlette LAGUILLER

8 000 fonctionnaires en moins, c'est moins de service public

Raffarin et ses ministres se sont accordé quelques jours de vacances, emportant disant-ils, sous le bras quelques dossiers pour répondre au souhait de Chirac qui a demandé à ses ministres de ne pas se laisser aller et de se livrer à des vacances « studieuses ».

Ils devront se pencher sur le projet de loi de finances qui prévoit de gérer les différents budgets à l'économie,

puisque'il ne saurait être question de revenir sur les multiples soutiens financiers consentis au patronat et aux classes aisées. Si des économies doivent être faites ce ne peut être qu'au détriment des couches les plus modestes.

D'ores et déjà, chose établie, 8 000 fonctionnaires partant à la retraite – dont 3 500 enseignants – ne seront pas remplacés. C'est presque le double de l'année dernière qui avait vu la suppression de

4 561 postes de fonctionnaires. Par cette mesure, le gouvernement démontre le caractère mensonger de ses déclarations par lesquelles il affirme que la lutte contre le chômage est une de ses priorités. Mais comment peut-on prétendre lutter contre le chômage alors que l'on supprime des postes ?

Les postes supprimés le sont dans des services publics nécessaires à la population et en premier lieu à tous ceux qui n'ont que ce choix pour se soi-

igner et pour se déplacer.

Pour justifier la suppression de plus de 3 000 postes d'enseignants, le gouvernement argue que le nombre d'enfants et de jeunes scolarisés a baissé de 300 000 en cinq ans. Mais cette façon comptable d'envisager les choses, outre qu'elle ne tient pas compte de la diversité des situations, ignore volontairement le fait que, plutôt que de réduire le nombre d'enseignants, il aurait fallu en profi-

ter pour réduire les effectifs des classes surchargées, sinon comment lutter contre l'échec scolaire.

Que des gosses s'entassent à plus de trente par classe ou que des accidentés attendent des heures aux urgences, car il en va de même dans le domaine de la santé, n'est pas le souci du gouvernement qui, au passage, caresse par sa mesure les préjugés antifonctionnaires des moins conscients.

Alain VALLER

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Enlever au Capital son droit de vie et de mort sur nous tous

Trois cents morts dans l'incendie d'un supermarché à Asuncion au Paraguay, dont le patron avait fait bloquer les issues pour empêcher que les clients s'en aillent sans payer ! Le fric est tout, la vie n'est rien.

On pourrait en dire autant, même si c'est à moindre échelle, après l'explosion du gazoduc de Ghislenghien, près d'Ath en Belgique. Le bilan provisoire est de 17 morts, 3 disparus et 130 blessés, dont une trentaine de grands brûlés dans un état critique. Officiellement à ce jour, les causes du drame sont dites inconnues. Comme toujours dans pareille circonstance, les autorités jurent que l'enquête sera menée avec diligence. À coup sûr loin des regards de la population : un segment de canalisation retrouvé à 200 mètres après avoir été soufflé par l'explosion, aurait été mis « en lieu sûr » par l'armée. L'affaire va se discuter entre membres du monde politico-judiciaire (national et local), et économico-affairiste concerné – dans les circuits de gaz et de fric.

Causes inconnues ? Pourtant, la première qui crève les yeux, est l'existence même de ce gazoduc acheminant la production de Norvège à travers la Belgique, de part en part. De Zeebrugge sur la mer du Nord vers l'Est du pays pour approvisionner l'Allemagne. Du même port de Zeebrugge vers le Sud du pays pour approvisionner la France. Les deux tronçons et leurs multiples ramifications sillonnent des centaines de kilomètres d'un des pays les plus urbanisés du continent. La société gestionnaire jure que tout allait très bien, madame la marquise (pardon, monsieur le roi !), que la sécurité était parfaite... mais que depuis l'ouverture du gazoduc en 1992, le paysage agricole traversé se serait industrialisé. La presse cite 3 entreprises de taille respectable qui s'étaient installées sur les lieux du drame, dont une encore en construction sans compter de plus petites. Comme la zone était inondable et qu'il fallait planter des pieux métalliques de plusieurs mètres pour la stabilité des bâtiments, qui sait si en plus de la société gestionnaire, des entrepreneurs n'ont pas commis d'imprudences ?

Toujours est-il que ce sont les salariés de cette zone et leurs familles qui

sont les victimes. Et combien d'autres sont menacées dans les quelque 350 communes du tracé de cette bombe explosive ? Qui le savait ? Qui le disait ? C'était l'entente secrète et dorée entre quelques trusts et leurs filiales (Shell et Suez se partageant les dividendes de Distrigaz, propriétaire du gazoduc, elle-même tirant profit de sa sous-traitante gestionnaire de transport Fluxys), et l'État belge et les communes qui en tiraient l'octroi moderne.

Le sacro-saint profit capitaliste veut aussi que la zone n'ait pas été évacuée dès les premières fuites de gaz détectées, que la décision ait été laissée aux contremaîtres. Selon plusieurs témoignages de salariés, l'un d'entre eux aurait menacé de sanctions les ouvriers souhaitant quitter les lieux...

Reste que les victimes et leurs familles seront honorées par un deuil national. C'est probablement tout ce qu'elles auront. Car si les autorités promettent que le drame humain ne s'accompagnera pas d'un drame social, c'est pour évoquer explicitement et exclusivement l'indemnisation des entreprises, c'est-à-dire de leurs patrons ou actionnaires. Aucun engagement n'a été pris pour que les 2000 ouvriers touchés d'une façon ou d'une autre voient leur salaire garanti jusqu'à nouvel emploi. Certains risquent de connaître le sort des travailleurs d'AZF en France, à savoir la mutation impossible ou le licenciement, sans autre forme de procès.

Ce drame nous concerne tous. Le *guide du routard* des gazoducs et autres transports explosifs par rail ou route, et des implantations industrielles mortelles à grand ou petit feu en Europe, n'est pas en vente libre. Il n'existe qu'en tirage limité, pour les États et les trusts qui en tirent profit. Sur notre dos. Sur notre peau.

Du moins tant qu'une explosion sociale n'anéantira pas les règles de cette société et son primat de la recherche du profit – qui fait dans le monde plus de deux millions par an de victimes d'accidents dits « industriels ». Sans compter les blessés et les mutilés.

Éditorial des bulletins d'entreprise L'Étincelle, du lundi 2 août 2004, édités par la Fraction

Convergences Révolutionnaires n° 34 (juillet-août 2004) - bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Accidents du travail et maladies professionnelles : faux frais de l'exploitation pour le patronat et l'État.

Articles : L'alliance LO-LCR après « l'échec » électoral - La réforme de l'assurance maladie va-t-elle passer comme une lettre à la poste ? - Belgique : vote obligatoire pour scrutin sans enjeu - Irak : le blanc-seing de Chirac à Bush - Israël : quand Jérusalem succède à Johannesburg.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Assurance-maladie

L'intox continue et le pillage des salariés s'accroît

Deux jours après l'adoption de sa réforme de l'assurance-maladie, le ministre de la Santé, Douste-Blazy, annonçait le 1^{er} août dans une interview au *Journal du Dimanche* qu'il lui restait quelques mauvais coups en réserve.

« Si, à terme, les comportements [des malades] ne sont pas modifiés, nous serons sans doute contraints de mettre en place une franchise en fonction des revenus. »

La réforme du gouvernement a déjà institué une « franchise » d'un euro par consultation et par acte médical. Elle a entériné l'augmentation du forfait hospitalier de 13 à 14 euros par jour. Elle augmente la CSG sur les retraites et les salaires et prolonge sans limite la CRDS initialement prévue pour éponger les dettes passées de la Sécu. Elle prévoit un renforcement des contrôles des arrêts-maladie et des malades atteints d'affections de longue durée remboursés à 100 % par la Sécurité sociale. Et, si cela ne suffisait pas pour combler le prétendu « trou » de l'assurance-maladie, il faudrait donc, selon le ministre, payer en plus une franchise sur les médicaments. De combien ? Sous quelle forme ? Il ne le dit pas, mais prépare déjà l'opinion pour la prochaine attaque.

Quel culot ! Cela fait des dizaines d'années que les gouvernements successifs demandent aux travailleurs de payer toujours plus tout en étant moins bien remboursés, alors que ce sont le patronat, l'État et les trusts de l'industrie

pharmaceutique qui vident les caisses de la Sécurité sociale.

Les trois millions de chômeurs, dont l'État et le patronat sont responsables, représentent autant de cotisants en moins. Les exonérations de charges dont l'État a fait cadeau au patronat – prétendument pour créer des emplois – représentent à elles seules 20 milliards d'euros, de quoi combler largement le « trou ».

Quant à l'industrie pharmaceutique, pour ne citer qu'un exemple, les laboratoires Aventis et Sanofi-Synthelabo ont engrangé plus de 4,5 milliards d'euros de bénéfices en 2003 (presque la moitié du « trou » évalué cette année-là à 11 milliards d'euros) et, pour acheter Aventis, Sanofi dépense 55 milliards d'euros (plus de quatre fois le « trou » qui, en 2004, devrait être de 13 milliards). Mais là, on n'a pas entendu Douste-Blazy ou un autre ministre demander à ces trusts qui pourtant s'engraissent sur le dos des malades et de la Sécurité sociale de « modifier leur comportement ».

Ce sont les malades qui ont dû mettre la main à la poche. C'est ainsi que, pour diminuer la part du remboursement des médicaments dans les dépenses de Sécu, le gouvernement a déremboursé des centaines de spécialités et des centaines d'autres ont vu leur taux de remboursement baisser de 65 à 35 %. Mais jamais, au grand jamais, il n'a été question de puiser dans les profits des trusts de l'industrie pharmaceutique.

Sophie GARGAN

• 59 avions pour 3 milliards d'euros

L'État arrose Dassault

Le mois de juillet n'aura pas été morose pour tout le monde. Dassault pourra témoigner de la générosité de l'État à son égard, puisqu'il vient d'enregistrer la commande de 59 avions de combat Rafale pour la coquette somme de trois milliards d'euros.

C'est la plus importante commande de Rafale par l'État et cela ne manquera pas de faire monter les bénéfices de Dassault-Aviation qui se plaignait en 2003 d'une baisse de 5,4 % de son bénéfice net... qui s'établissait tout de même à 295 millions d'euros !

L'État français, dont les dirigeants nous expliquent en ce moment qu'il faut faire des économies sur tout, n'est pas avare de l'argent de nos impôts quand il s'agit de servir les grands groupes capitalistes, la famille Dassault étant par ailleurs depuis longtemps liée à l'UMP en général et à Chirac en particulier.

Voilà trois milliards d'euros qui auraient été bien plus utiles s'ils avaient été consacrés aux hôpitaux, aux écoles et à toutes les infrastructures qui manquent cruellement dans les quartiers populaires.

Nadia LIORAN

Des marchands de canons heureux

La commande de Rafale s'accompagne de quelques petits à-côtés puisque le ministère de la Défense annonçait le 22 juillet avoir passé pour « plus de trois milliards d'euros de commandes à l'industrie », dont près de 270 millions d'euros concernent de nouveaux contrats.

Citons, parmi les heureux bénéficiaires, le groupe électronique Thales, qui remporte un contrat de 85 millions d'euros pour un radar de combat des-

tiné à équiper le Rafale et 73 millions de plus, à se partager avec Giat, pour la réalisation de simulateurs du char Leclerc.

Des millions pour des productions non seulement inutiles, mais nuisibles et à des entreprises qui, subventions ou pas, ne se gênent pas pour licencier. Mais ce n'est pas ce genre de considérations qui pourrait empêcher l'État, fidèle serviteur des patrons, de distribuer ces commandes qui sont autant de subventions déguisées.

• Licenciements

Réduire à néant les protections légales

Alors que le taux de chômage monte sans cesse – c'est encore le cas ce mois-ci – le gouvernement projette de faire passer dans quelques mois une loi qui faciliterait davantage encore les licenciements économiques.

Le quotidien économique *La Tribune* s'est fait l'écho de ce projet. Celui-ci porterait sur la généralisation d'une procédure dite « accords de méthode » mise en place par la loi Fillon depuis janvier 2003.

Aujourd'hui, les accords de méthode visent en théorie à « négocier » avec les syndicats les délais de procédure liés aux plans de licenciements. Ces accords ont jusqu'à présent été conclus dans une certaine de grandes entreprises.

Pour le gouvernement, il s'agirait de généraliser les négociations autour de ces accords et surtout, en cas de projet de licenciement, d'étendre la « négociation », y compris à une partie des garanties existant encore dans la loi. On aboutirait donc à une loi revue à la baisse, ne servant alors que

de référence plancher, très en deça de ce qui existe.

Le gouvernement veut ainsi laisser les mains encore plus libres au patronat. Il entend ainsi favoriser la « négociation » des licenciements entreprise par entreprise, les dispositions législatives générales ne faisant

référence qu'en dernier recours, à la fin d'une procédure de plus en plus longue.

Les faibles protections légales qui restent disparaissent. C'est dans ce sens que le gouvernement agit. Pour lutter pour l'emploi ? À d'autres.

Dominique MATHIEU

• Autoroutes

Bandits de grands chemins

Avec l'été, les autoroutes sont saturées. En poireautant aux péages, les conducteurs ont le loisir d'apprécier l'annonce faite par le gouvernement, la semaine dernière : celle d'introduire en Bourse la SAPRR (Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône).

Autant dire qu'un nouveau tronçon du réseau autoroutier va être privatisé, succédant en cela à bien d'autres qui l'ont été ces dernières années.

Construites avec l'argent public, les autoroutes, une

fois amorties, atterrissent, en effet, bien souvent dans l'escarcelle de groupes financiers privés. Ainsi, après avoir permis aux géants des travaux publics de faire de copieuses bénéfices en construisant les autoroutes, l'État (qui s'est servi au passage, via les péages) arrange ensuite les choses pour que les actionnaires des grands groupes financiers puissent poursuivre ce racket à leur profit.

P.L.

Zones franches profitables... mais pas pour tous

Mercredi 28 juillet, le gouvernement a annoncé la mise en place d'un plan de « relocalisation des emplois », encore un, afin de lutter dit-il contre les délocalisations.

Il s'agit en fait d'étendre la politique des zones franches lancée par Juppé en 1996. L'État accorde des exonérations d'impôts sur les sociétés, de taxe professionnelle et de cotisations sociales aux entreprises de moins de 50 salariés qui s'installent dans des quartiers définis comme difficiles. Depuis le début de l'année, 41 nouvelles zones franches ont été créées, en plus des 44 déjà définies par Juppé.

Et Borloo de jubiler : « On avait prévu 385 millions d'euros dans le budget (pour les diverses exonérations liées aux zones franches), on va dépenser plus du double ! »

La justification est toujours la même : il faut aider les patrons pour créer des emplois. Ces derniers empochent les millions d'euros d'argent public et embauchent le personnel qu'ils

auraient de toute façon embauché. Et on a même vu des entreprises déménager dans une zone franche par exemple pour pouvoir profiter des aides, sans qu'au final un seul emploi supplémentaire n'ait été créé.

Le nouveau plan de « relocalisation des emplois » est de la même eau que les précédents, mais à une plus grande échelle encore. Le gouvernement dit qu'il va débloquer plus d'un milliard d'euros d'allègement de charges en 2005 pour les entreprises qui rapatrieront leurs activités en France et qui s'installeront dans les bassins d'emplois sinistrés où le chômage touche 25 à 30 % des travailleurs.

Ainsi, dans les régions qui ont connu des licenciements par milliers, qui ont vu la misère exploser, le gouvernement aidera... les patrons. C'est tout le contraire qu'il aurait fallu faire : interdire les licenciements et arrêter de donner de l'argent à fonds perdu au patronat.

Philippe DIROUL

• Affaire Marchiani

Le charme discret (et coûteux) des sommets de l'État

Mis en examen dans trois affaires de commission, Jean-Charles Marchiani, ancien préfet du Var et bras droit de Charles Pasqua, a été incarcéré dans le quartier réservé aux personnalités de la prison de la Santé.

Il vient de perdre son immunité parlementaire de député européen. N'étant pas réélu, le juge Courroye, qui avait tenté à plusieurs reprises de faire lever cette immunité, a pu enfin l'inculper et le faire incarcérer.

Il est soupçonné d'avoir touché un pot-de-vin de la part d'un homme d'affaires, Iskandar Safa, qui était intervenu lors de la libération des otages français au Liban.

Ensuite, il y a eu l'attribution d'un marché public à la société Aéroport de Paris

(ADP), l'installation d'un système de stockage et de tri de bagages à Roissy. La commission perçue par Marchiani frisait 1,5 million d'euros, somme partagée avec un frère et un cousin de Pasqua.

Il y a eu également le contrat conclu entre une société allemande et le ministère de la Défense pour équiper des chars Leclerc, pour lequel Marchiani aurait touché 1,23 million d'euros.

Il a été également mouillé dans l'affaire du trafic d'armes avec l'Angola et dans une affaire de commissions versées par Elf en marge de contrats au Nigeria (d'un montant de 5 millions de dollars).

L'ex-préfet et ex-député a protesté, invoquant des « missions confidentielles », prétendant qu'il avait tou-

jours « respecté la loi et la morale ».

En fait de « loi » et de « morale », il s'agit-là des basses œuvres de la vie politique et économique en régime capitaliste. Les commissions servent à assurer des marchés, à soutenir financièrement les partis de gouvernement. Elles sont en tout cas inhérentes au fonctionnement du système.

Dans le cas de Marchiani, il y a sûrement des règlements de comptes politiques, ici entre factions gaullistes. Pasqua et Marchiani avaient suivi Balladur contre Chirac à la présidentielle de 1995, ce que Chirac ne leur a, peut-être, pas pardonné. Une dizaine de proches de Pasqua étant actuellement poursuivis par la justice, celui-ci a écrit à Chirac une



Pasqua et Marchiani, deux tontons flingués ?

lettre pour rappeler entre les lignes qu'il en sait long sur les zones d'ombre du parti gaulliste.

En attendant, cette énième affaire de corruption dans les hautes sphères de l'État montre combien il serait nécessaire de lever le secret commercial et ban-

caire, non seulement pour en finir avec la corruption des sommets de l'État et de l'économie, mais aussi pour mettre fin à une coûteuse gabegie, qui se nourrit de l'argent de la collectivité.

Jacques FONTENOY

• Belgique : explosion de gaz à Ghislenghien

La fatalité n'y est pour rien

L'explosion d'une grosse conduite de gaz sous pression, vendredi 30 juillet, dans la zone industrielle de Ghislenghien, a fait au moins 16 morts, 124 blessés dont certains gravement brûlés, et quatre disparus, probablement morts eux aussi. L'usine Diamant Boart en construction ainsi que deux entreprises voisines ont été soufflées. Cette catastrophe rappelle celle d'AZF à Toulouse en novembre 2001.

Le gazoduc d'un mètre de diamètre géré par la société Fluxys (filiale d'un groupe dont Suez est actionnaire à 47 %) transportait du gaz naturel à la pression de 80 bars de la côte belge à la frontière française. Il est enterré à 1,20 m de profondeur. Le développement d'une zone industrielle sur le passage de cette conduite de gaz ne pouvait qu'accroître les risques. Le passage des engins de terrassement, le creusement des fondations et toutes les vibrations engendrées par les chantiers ne pouvaient qu'affaiblir la conduite en acier soudée, sans parler des risques de perforation. La presse évoque le fait qu'un débris de la conduite porterait des traces d'un coup de pelleuse, profonds de plusieurs millimètres.

On évoque une « erreur humaine », mais on aimerait être sûr que les dirigeants de Diamant Boart, informés par l'administration communale de la présence d'une conduite de gaz, aient fait le nécessaire pour en connaître l'emplacement exact. Il reste à savoir aussi si les ouvriers des entreprises sous-traitantes étaient au courant des risques. On sait que la sécurité a moins de valeur pour les actionnaires des entreprises que les économies faites en engageant des entreprises au rabais employant des travailleurs inté-

rimaires peu formés et peu informés des risques.

La zone industrielle est gérée par la société IDETA, dont le président est l'actuel ministre PS de la Santé, Rudy Delmotte. Pourquoi celle-ci n'a-t-elle pas neutralisé une large zone, clairement matérialisée, autour de la conduite de gaz ? S'agissait-il de vendre à tout prix quelques centaines de mètres carrés supplémentaires ? Là encore, la seule chose de sûre est que la vie des ouvriers de la zone industrielle n'a pas pesé lourd dans les décisions des dirigeants d'entreprise qui devront maintenant s'expliquer sur leurs choix.

Et encore heureux que les usines du secteur aient été vidées par

les congés annuels, sinon l'explosion et le geyser de feu qui l'a accompagnée auraient pu faire des centaines de victimes supplémentaires.

Seuls quelques ouvriers d'entreprises sous-traitantes et une vingtaine de salariés de Diamant Boart étaient présents. Parmi les victimes on compte aussi cinq pompiers d'Ath et trois techniciens d'Electrabel (groupe Suez), prévenus une demi-heure avant l'explosion de la fuite de gaz.

Pèse aussi dans les responsabilités de cette catastrophe le fait qu'il n'a pas été décidé d'évacuer la zone industrielle immédiatement après la détection de la fuite.

Une enquête est maintenant ouverte, reste à savoir si elle pourra ou si elle aura la volonté d'aller jusqu'au bout, et déterminer les responsabilités des dirigeants des entreprises impliquées. Bien souvent, ces enquêtes enterrent la vérité, plutôt qu'elles ne la révèlent.

François DOUAI



• Darfour (Soudan)

La France se presse lentement au secours des populations

Depuis le début du mois d'août, des avions et des hélicoptères de l'armée française ont commencé à livrer de la nourriture et des médicaments aux milliers de réfugiés qui ont fui la région soudanaise du Darfour pour l'est du Tchad. En outre, 200 soldats français devraient être déployés le long des 800 kilomètres de frontière soudano-tchadienne pour protéger les camps de réfugiés des incursions de l'armée soudanaise et de ses supplétifs, les djandjawi.

Interrogé par des journalistes, le porte-parole des militaires français excusait par avance les limites de cette aide humanitaire, expliquant qu'« à cause de la saison des pluies qui démarre, il y a désormais des camps qui sont inaccessibles par la route » et que « les orages très violents peuvent

perturber, voire interrompre, la rotation des avions et des hélicoptères ».

Sauf que le drame subi par la population du Darfour ne date pas d'hier. Cela fait plus d'un an et demi que cette région, située à l'ouest du Soudan, est ravagée par la guerre civile. Selon l'ONU, ce conflit opposant les milices arabes du gouvernement soudanais aux paysans à majorité noirs du Darfour a déjà fait près de 50 000 morts et plus d'un million de déplacés, dont 200 000 au Tchad. Cela fait des mois que des organisations humanitaires dénoncent les dramatiques conditions de vie des réfugiés, qui ne peuvent que s'aggraver avec l'arrivée de la saison des pluies.

Le gouvernement français connaissait parfaitement cette

situation. Non seulement, il entretient des liens privilégiés avec le dictateur tchadien Idriss Déby mais il est présent en permanence dans ce pays. Il dispose notamment d'une force de plusieurs centaines de militaires prête à intervenir, à partir du Tchad, partout en Afrique où ses intérêts seraient menacés.

Mais s'il est capable de mobiliser en quelques jours des soldats en nombre suffisant et des tonnes de matériel pour défendre les intérêts des trusts et des colons français ou des dictateurs africains à sa solde, comme en Côte-d'Ivoire récemment ou au Tchad il y a quelques années, il ne montre pas autant d'empressement pour venir en aide à des centaines de milliers de réfugiés.

Roger MEYNIER

• Paraguay : incendie d'un centre commercial

Un coffre-fort à la place du cœur

Plus de 340 morts, environ 300 blessés, tel est le bilan provisoire de l'incendie qui a ravagé le centre commercial d'un quartier populaire d'Asunción, la capitale du Paraguay.

Après l'explosion d'un réservoir de gaz dans un des restaurants, le feu aurait gagné rapidement tout le bâtiment. Mais le bilan aurait pu être bien moins lourd si le propriétaire du centre n'avait pas donné l'ordre aux vigiles de verrouiller les portes afin d'éviter que les clients puissent partir sans payer. C'est donc dans une prison de flammes qu'ont péri des familles entières et les quatre cinquièmes des employés du centre. Ce propriétaire a sacrifié la vie des autres pour ne pas sacrifier la recette d'un jour de grande affluence. C'est ignoble, mais ça existe.

Les services de secours ont été débordés par l'importance du sinistre. Le Paraguay est un pays pauvre et cela a pesé dans le bilan de cette catastrophe. La télévision paraguayenne a montré des images de pompiers contraints de boucher les trous de leur lance à incendie avec leurs bottes. Faute d'ambulances, des blessés ont été acheminés par camions vers les hôpitaux dont les capacités ont été rapidement dépassées.

Le patron assassin a été mis en examen pour homicide volontaire. C'est bien la moindre des choses. Mais il faudrait aussi faire le procès de cette organisation sociale où le fait d'être pauvre peut aboutir à un tel drame.

Olivier NEUVILLE

• USA

Profits records des grandes entreprises

Les grandes entreprises américaines viennent elles aussi d'annoncer leurs résultats pour le deuxième trimestre 2004. Pour les plus grandes d'entre elles, l'unité de mesure de leurs profits est le milliard de dollars ; et tous les secteurs sont concernés. Microsoft annonce 2,69 milliards de dollars de profits ; IBM s'affiche à 1,99 milliard. L'automobile n'est pas en reste, avec General Motors à 1,34 milliard et Ford à 1,2 milliard. Dans l'agro-alimentaire, Coca-Cola engrange 1,58 milliard de dollars tandis que son concurrent direct ne réalise « que » 1,06 milliard. Et les automobilistes seront contents d'apprendre que l'augmentation des prix du pétrole n'est pas perdue pour tout le monde : la troisième compagnie pétrolière américaine, Conoco Phillips, a accumulé 2,07 milliards de dollars entre avril et juin. Les banques figurent elles aussi au palmarès avec, par exemple, Bank of America qui s'affiche à 3,85 milliards de dollars de profits nets.

De telles hausses ne s'expliquent pas uniquement par la croissance du marché améri-

cain. Elles sont surtout dues à une augmentation de l'exploitation des travailleurs. Ce que les patrons appellent « amélioration de la compétitivité » par « l'augmentation de la productivité » et qu'il faut traduire par : augmentation des cadences et des charges de travail pour ceux qui conservent un emploi et suppression de postes pour les autres.

Que faire de ces dividendes ? Les patrons répondent : tout pour les actionnaires. Ainsi, il est prévu que les grandes entreprises américaines leur distribuent environ 180 milliards de dividendes, dont 35 milliards pour Microsoft. Il ne vient pas à l'idée de ces gens-là que toute cette richesse devrait revenir aux travailleurs qui l'ont produite. Sous forme d'augmentation des salaires, d'amélioration de la Sécurité sociale et des services publics, de création d'emplois stables afin de supprimer le chômage et les emplois précaires qui sont légion aux États-Unis.

Pierre CUMIN

• **Août 1944**

Les Alliés laissaient Hitler écraser Varsovie



Un groupe de combattants polonais de l'insurrection de Varsovie.

Après les cérémonies commémorant le 60^e anniversaire du débarquement allié de juin 1944 en Normandie et avant celles qui auront lieu en Provence, le 15 août, celles du 60^e anniversaire de l'insurrection de Varsovie ont à nouveau rassemblé, début août, le même public de dirigeants et chefs d'État.

À cette occasion, la télévision, la radio et la presse ont rappelé comment, durant deux mois, les insurgés polonais, dirigés par les nationalistes de l'AK (Armia Krajowa, « armée de l'intérieur » en polonais), avaient tenu tête à l'armée allemande qui, après les avoir écrasés, laissa Varsovie en cendres.

Deux cent mille combattants et civils polonais furent tués dans cette lutte inégale. Bien que reculant sur tous les fronts en Europe, l'armée allemande gardait encore sinon toute sa puissance, en tout cas celle de réduire des insurgés mal armés. Les chefs de l'AK n'ignoraient rien de la disproportion des forces en présence. Mais ils avaient fait le pari que, ayant pris pied en France, les Alliés voudraient leur venir en aide. Car si les dirigeants nationalistes polonais s'apprétaient à affronter militairement les troupes allemandes, politiquement ils s'opposaient à l'URSS de Staline, dont les forces approchaient de

Varsovie. Et ils n'entendaient nullement laisser l'armée russe entrer dans une ville toujours occupée, mais au contraire dans une capitale de la Pologne qui, s'étant libérée elle-même, ne serait pas, espéraient-ils, livrée à ses vainqueurs.

Les dirigeants de l'AK n'avaient nul besoin de rappeler à la population polonaise comment, en 1939, Hitler et Staline s'étaient partagé la Pologne en la rayant de la carte. Et cela ne dut guère les surprendre que l'armée soviétique, parvenue devant Varsovie, ait reçu l'ordre de Staline de ne plus avancer, ce qui laissait les mains libres à Hitler. En revanche, leur nationalisme et leurs idées réactionnaires aveuglaient les dirigeants de l'AK quant à ce que l'aide que les Alliés occidentaux voudraient leur accorder.

Un an auparavant, quand les SS avaient écrasé l'insurrection du ghetto juif de Varsovie, les nationalistes polonais n'avaient, dans le meilleur des cas, pas bronché. À l'époque, les dirigeants alliés, eux aussi, n'avaient non seulement pas levé le petit doigt (et ils auraient eu de tout autres moyens d'agir que la résistance polonaise), mais ils imposèrent le silence, tout au long de la guerre, aux services officiels américains et britanniques quant à l'horreur de la « solution finale » où périrent six millions

de Juifs d'Europe sous les coups de leurs bourreaux nazis.

Cet été en Pologne, malgré le consensus hypocrite habituellement de mise dans de telles commémorations, certains ont rappelé qu'en août 1944, si l'armée de Staline restait l'arme au pied sur la rive est de la Vistule quand les SS écrasaient Varsovie, les Alliés occidentaux n'avaient guère tenté que de rares largages de vivres et munitions aux insurgés, alors que leur aviation bombardait quotidiennement les villes allemandes.

Le représentant américain aux cérémonies officielles de Varsovie, Colin Powell, a déclaré que les accords de Yalta avaient été une « erreur ». Une façon de laisser entendre que les dirigeants américains de l'époque se seraient trompés en s'entendant avec Staline, alors que la conférence de Yalta entre puissances impérialistes et bureaucratie stalinienne n'était qu'un accord entre brigands, autant alliés contre les peuples que rivaux entre eux.

En effet, les dirigeants de la bourgeoisie mondiale et ceux de la bureaucratie russe réactionnaire ne savaient que trop bien comment, à peine une génération auparavant, la fin de la Première Guerre mondiale avait donné naissance à des soulèvements populaires et révolutions ouvrières dans bien des pays, et

pas seulement en Europe. C'est contre la répétition de tels événements qu'ils avaient voulu se prémunir : à Yalta, où ils avaient divisé l'Europe en zones où chacun serait chargé du maintien de l'ordre, mais aussi par des bombardements systématiques des populations « ennemies » comme « alliées », des bombardements « aveugles » prétendent certains historiens, alors qu'ils visaient tout particulièrement les villes, là où se trouvait concentré le prolétariat.

Car ces Alliés, qui se présentaient comme des « libérateurs », craignaient comme la peste tout ce qui, de près et même de loin, pouvait mettre en branle des masses qu'ils n'auraient pas étroitement contrôlées. D'ailleurs, au moment même où éclatait l'insurrection de Varsovie, à l'autre bout de l'Europe cette fois, devant Paris insurgé, les troupes américaines avaient reçu l'ordre de contourner la ville sans y entrer. Et si Paris n'a pas connu le sort de Varsovie, c'est que de Gaulle avait à sa disposition la division blindée de Leclerc et que ce général, tout aussi réactionnaire et nationaliste que les dirigeants de l'AK polonaise, a pu, non sans mal, convaincre les dirigeants politiques et militaires de la bourgeoisie américaine qu'il saurait maintenir l'ordre en France.

Pierre LAFFITTE

• **Bhopal, il y a 20 ans**

14 000 morts, gazés par l'incurie d'une firme chimique

En décembre 1984, à Bhopal dans le centre de l'Inde, suite à un accident, plusieurs tonnes de gaz toxique s'échappaient d'une usine de fabrication de pesticides appartenant à Union Carbide, une importante société américaine de production chimique.

Ce fut une des plus grandes catastrophes industrielles de ce type dans le monde : 14 000 personnes périrent, pas moins de 500 000 demeurèrent affectées par ce gaz toxique et 150 000 continuent de souffrir de maux divers provoqués par la contamination de l'eau tout autour du site de l'ancienne usine.

En 1989, cinq ans après les faits, en conclusion d'un accord à l'amiable, Union Carbide acceptait de verser en guise de dédommagement 470 millions de dollars au gouvernement indien.

Le 19 juillet dernier, la Cour suprême de l'Inde a ordonné à la Banque centrale de ce pays, où ces fonds étaient gelés, le versement de 15,03 milliards de roupies (une roupie équivaut à 1,3 centime d'euro) aux victimes survivantes plaignantes ou à leur famille. De plus, Dow Chemical l'entreprise chimique américaine qui a racheté Union Carbide, pourrait être condamnée par la justice américaine, suite à une plainte appuyée depuis le mois dernier par le gouvernement indien, à procéder à ses frais à l'élimination de 5 000 tonnes de déchets toxiques répertoriés par plusieurs expertises autour du site de l'ancienne usine.

Les grandes entreprises capitalistes peuvent ruiner des régions entières, détruire des milliers de vies humaines dans leur course folle au profit. Les gouvernants montrent bien peu d'empressement pour imposer quelques dédommagements insuffisants aux victimes. Pas plus qu'ils n'agissent pour réparer les dégâts dont ils sont responsables.

Alain VALLER

• Canicule

Les mêmes causes produiront les mêmes effets

Avec l'été, le drame des 15 000 morts de la canicule de l'an dernier est dans tous les esprits.

Il y a tout juste un an, la situation dans les maisons de retraite et dans les hôpitaux commençait à être catastrophique. Partout, on manquait de personnel pour s'occuper des personnes déshydratées. De nombreux services d'urgence dans les hôpitaux étaient débordés. Les brancards s'accumulaient dans les couloirs et les halls faute de place et de lits disponibles. Le personnel urgen-

tiste, déjà en nombre insuffisant en temps dit normal, ne pouvait plus faire face. On a parlé d'une situation équivalente à celle d'une guerre dans laquelle on était contraint de faire des choix entre tel et tel malade.

Dans le même temps, les responsables de la santé publique consacraient leur énergie à minimiser l'ampleur du drame quand il ne s'agissait pas, purement et simplement, de le nier. Le ministre de la Santé de l'époque, François Mattei, s'était contenté d'une conférence de presse se voulant rassurante, alors que les

morts se comptaient déjà par milliers.

Aujourd'hui, tous les services de l'État, de l'Institut de veille sanitaire à la Direction générale de la santé, des cabinets ministériels à l'Élysée en passant par Maignon, tous affirment avoir tiré les leçons du passé et se disent prêts à affronter une situation similaire. Mais, à y regarder de plus près, il s'agit, au mieux, d'un cache-misère.

Le plan canicule 2004 sera peut-être efficace quant à la communication entre les différents

services de l'État ; l'information en direction du public sera sans doute plus efficace. Mais cela ne règle pas le fond du problème.

Lors de sa conférence de presse du jeudi 29 juillet, le médecin urgentiste Patrick Pelloux affirmait que « *les hôpitaux ne pourraient faire face à une nouvelle canicule* » et signalait que la situation réelle dans les hôpitaux était similaire à celle de l'an dernier. Le nombre de lits fermés, entre 20 et 30 %, est identique à celui de 2003. Il n'y a pas eu les créations d'emplois indispensables, or, comme le dit Pelloux, « *ce qui manque le plus, c'est le personnel* ».

D'autres témoignent que la situation aux urgences est dès maintenant insupportable. Au CHU de Rouen, « *les patients qui arrivent aux Urgences ne trouvent pas de place avant l'après-midi du lendemain* » ; à Rennes, « *les patients passent 48 heures aux*

Urgences et il n'y a pas de lits disponibles » ; à Langon (Gironde), « *les Urgences sont saturées* », etc.

Face à cette situation, le ministre de la Santé, Philippe Douste-Blazy se contente, par médias interposés, de faire la morale à la population et de distiller des conseils pour éviter la déshydratation. Comme s'il ne savait pas que l'immense majorité des victimes étaient des personnes fragilisées par la maladie et par l'âge. Des vieillards à qui il ne suffit pas de prodiguer des conseils mais auprès desquels il faut un personnel nombreux pour les faire boire fréquemment et pour humidifier régulièrement leur visage, leur cou, leurs bras et leurs jambes. Faute de ces moyens que l'État refuse de mettre en place, une situation caniculaire entraînera les mêmes conséquences que l'an dernier.

Pierre CUMIN



Pour s'occuper convenablement des personnes âgées, il faudrait embaucher plus de personnel.

• CHU de Rouen

Été ou pas, il y a surchauffe

Au CHU de Rouen, sur un total de 2 500 lits, 163 ont été fermés en juillet, au lieu de 240 en 2003. En août, il y en aura 300 au lieu de 400. Pour obtenir ce léger mieux, la direction a imposé un plus grand étalement des vacances du personnel. Or, comme le manque de personnel est chronique, il sera encore plus sensible dans les mois à venir, du fait des reports de vacances.

Néanmoins, pour la direction, le point fort du « plan canicule » est ailleurs et consiste en l'achat de ventilateurs, stockés et difficilement déstockables puisque, lorsqu'il a fait 29 degrés, les services qui en ont fait la demande n'ont pas pu obtenir le moindre ventilateur !

Mais c'est pour les personnes âgées à domicile que la situation est la plus difficile, ainsi que pour

celles qui vivent dans des maisons de retraite. Dans la très grande majorité de celles-ci, le personnel est en nombre plus insuffisant qu'au CHU. De plus, il s'agit bien souvent d'employées très dévouées mais sans formation. Certaines d'entre elles souhaiteraient suivre une formation pour devenir aide-soignante, mais leur demande est refusée parce qu'il faudrait les payer davantage. Alors que la plupart des maisons de retraite coûtent fort cher aux familles, elles tournent avec un personnel sous-payé et sous-qualifié qui est désarmé face à la canicule.

Douste-Blazy a demandé que chaque établissement soit équipé d'une salle climatisée, soit. Mais cela ne remplace pas la formation d'un personnel suffisamment nombreux pour suivre les personnes âgées. Au CHU, combien d'entre elles n'auraient pas sur-

vécu, s'il ne s'était pas trouvé une infirmière ou une aide-soignante attentive pour remplir une cuvette pleine de glaçons près de ventilateurs transformés alors en brumisateurs ? L'an dernier, la moitié des personnes arrivées aux Urgences du CHU était dans un état désespéré, faute de soins simples et d'un suivi sérieux. Pour la plupart, il était trop tard et elles sont mortes dans les heures qui ont suivi.

Douste-Blazy a beau se féliciter des mesures prévues pour cette année, nous savons que, si canicule il y a, les moyens matériels et humains pour les services d'aide à domicile, dans les maisons de retraite et les hôpitaux, ne seront pas à la hauteur des besoins. Même si le personnel n'arrête pas de courir et de donner de sa personne.

Correspondant LO

• Hôpital Saint-Antoine (Paris)

Des restrictions ordinaires

À l'hôpital Saint-Antoine, la direction a diminué le nombre de jeunes (essentiellement des jeunes femmes) engagés cet été pour remplacer les départs des aides-soignantes en congé annuel, ce qu'on appelle les RCA. À cela s'ajoutent des congés-maternité et des absences pour longue maladie qui n'avaient pas été remplacés avant l'été. Du coup, il n'est pas rare de retrouver les RCA seules, sans expérience, tenir un poste d'aide-soignante.

Les infirmières ne sont pas plus remplacées que les médecins. On rencontre quelques infirmières intérimaires, mais seulement dans les cas les plus graves de « désertification ». Aussi, tous les services ferment-ils des lits : en juillet et août, ce phénomène atteint entre 20 % et 30 % de la capacité disponible.

La direction se vante de garder des lits en réserve dans l'éventualité d'une crise sanitaire. Mais ces lits font partie de ceux qui sont aujourd'hui fermés. Alors, crise ou pas, certains malades

restent aux Urgences durant 24 ou 48 heures, couchés sur un brancard, en attente d'une place dans un service.

Mais des fermetures de lits, il y en a malheureusement tout au long de l'année. Hors vacances, hors canicule, des lits restent fermés faute de personnel.

En Hématologie, depuis plusieurs années, il est rare que les vingt-huit lits du service puissent tous être ouverts. Du coup, le délai d'attente pour être soigné s'est allongé de quelques jours à quelques semaines. La Maternité, la Chirurgie digestive ont aussi bien des difficultés à maintenir leur capacité d'accueil tout au long de l'année.

La veille de leur départ en vacances, certains chefs de service se sont mobilisés pour tenter de nous rassurer. Dans l'hypothèse d'une autre canicule, ils n'ont pas hésité à se porter garants du gouvernement. Visiblement, leur sympathie pour les ministres est bien plus forte que leur souci du service rendu à la population.

Correspondant LO

• Durée du travail

Vers des horaires sans limites

Le gouvernement se prépare à de nouvelles mesures concernant le temps de travail et le calcul des heures supplémentaires. Il serait question que la limitation du nombre d'heures supplémentaires ne soit plus calculée individuellement – actuellement 180 heures maxi par salarié et par an – mais collectivement, au niveau de toute l'entreprise. L'employeur pourrait, s'il le souhaitait, faire travailler certains salariés largement au-delà des 180 heures supplémentaires autorisées, sans sortir du cadre légal.

Sarkozy envisage qu'entre la 35^e et la 39^e heure, la majoration des heures supplémentaires pourrait tomber à 10 % au lieu de 25 % dans les grandes entreprises (ce qui est déjà le cas dans les PME, où la majoration des heures supplémentaires au-delà des 35 heures hebdomadaires est

fixée à 10 %). Raffarin se déclare partisan d'une telle « hypothèse ».

Des députés parlent d'exonérer les heures supplémentaires de charges sociales ou même d'établir des contrats de travail à 120 % ! Il s'agirait évidemment d'exploiter davantage le monde

du travail, en le payant le moins cher possible.

Les patrons fulminent contre la loi Aubry sur les 35 heures. Sauf que cette loi leur apportait deux énormes cadeaux : l'annualisation du temps de travail et une baisse considérable des charges sociales, cadeaux que le gouvernement Raffarin a adoptés et développés. Leur fausse colère contre les 35 heures cache mal leur véritable but : la suppression de toute référence à un temps de travail légal. Ce que Raffarin appelle « souplesse », c'est la volonté de supprimer le cadre légal des 35 heures. S'il réussissait à ce que les heures supplémen-

taires soient illimitées et payées quasiment au même tarif que les heures normales, rien n'empêcherait plus les patrons de considérer que leurs salariés sont taillables et corvéables sans limites.

À deux reprises déjà, Fillon avait avancé dans ce sens, en augmentant le nombre d'heures supplémentaires autorisées de 130 à 180 et en fixant leur taux à 10 % dans les entreprises de moins de 20 salariés. Raffarin et Sarkozy préparent la suite. Reste à savoir si les salariés accepteront ces nouveaux reculs.

Roger PÉRIER

• Sanofi-Aventis

Comment liquider des emplois

À Romainville (Seine-Saint-Denis), l'un des grands centres de recherche d'Aventis est en cours de fermeture définitive. Sanofi a confirmé la fermeture. Les PDG se suivent et se ressemblent.

Après 660 suppressions d'emplois, il reste encore à Romainville plus de 100 salariés auxquels l'ancienne et la nouvelle direction ne proposent aucun reclassement.

Les pouvoirs publics, préfet, Conseils général et régional se

sont engagés à reconvertir le site en pôle d'implantation pour des entreprises pharmaceutiques : Biocitechn.

À l'image du Gépôle d'Evry pour les biotechnologies que le Conseil régional d'IDF subventionne depuis des années pour le plus grand profit d'entreprises... comme Aventis !

Bien sûr, la firme Aventis a accueilli avec faveur ces interventions des pouvoirs publics qui l'aidaient ainsi à se débarrasser en douceur de ses salariés

de Romainville.

Plus de 40 d'entre eux avaient accepté, faute de mieux, d'être reclassés dans une petite société, Dalcéo, prévue pour gérer ce futur pôle Biocitechn. Aujourd'hui, devant l'échec du projet, ces salariés demandent

leur réintégration dans Sanofi-Aventis par une lettre pétition collective adressée à Sanofi, aux pouvoirs publics et aux élus qui leur avaient donné des garanties non tenues. À suivre...

Correspondant LO



Lors d'un débrayage à Romainville l'an dernier.

Des actions en bonne santé

L'offre publique d'achat d'Aventis par Sanofi-Synthélabo s'est terminée, pour le moment, ce 30 juillet.

Depuis deux mois l'on voyait, quotidiennement, cette pub-annonce pleine page, dans des journaux « Pour raison de santé » mentait-elle !

Les actionnaires d'Aventis vont bénéficier d'une prime de 31,4 % de leur capital ! L'opération financière s'élève à cinq fois le soi-disant trou de la Sécurité sociale, 55 milliards d'euros en échange d'actions et en argent liquide.

Un exemple rendu public : le

ministre koweïtien du pétrole a annoncé que la « Kuwait Petroleum Corporation » qui détient depuis les années 1980, 13,5 % du capital d'Aventis a décidé d'accepter cette OPA.

Cela va lui apporter 4,6 % du capital du futur groupe Sanofi-Aventis, troisième groupe pharmaceutique mondial, avec en prime deux milliards d'euros en argent liquide.

Cette vaste spéculation « pour raison de santé » des coffres et portefeuilles des actionnaires, directeurs et PDG, va être par contre très négative pour la santé

publique et les salariés. D'ores et déjà, les dirigeants du nouveau groupe (109 000 salariés, dont 29 000 en France) annoncent leur objectif d'économiser 1,6 milliard d'euros et de réduire de 10 à 15 %

les effectifs en stoppant les productions et les recherches et développements des médicaments les moins profitables qui ne sont pas forcément les moins utiles.

Correspondant LO

• Pompiers

Un métier plus dangereux que celui de ministre

Les députés ont voté le 28 juillet dernier la loi de modernisation de la sécurité civile qui reconnaît pour la première fois le « caractère dangereux » du métier de sapeur-pompier.

De Villepin a déclaré que cette loi visait à « reconnaître à sa juste valeur la dangerosité du métier de sapeur-pompier et à donner un nouvel élan au volontariat ». Belles paroles, mais les décisions sont

moins généreuses car la principale revendication des pompiers n'est pas satisfaite. Depuis plusieurs mois, ils sont en lutte pour avoir le droit de partir à la retraite, sans diminution de revenu, à 50 ans. Le texte de la nouvelle loi ne prévoit que des possibilités de reclassement, notamment dans la fonction publique, pour les pompiers en fin de carrière. Et les pompiers qui auraient été victimes d'un acci-

dent au feu ou d'une maladie professionnelle pourront toucher une bonification sur leur retraite. C'est tout !

Rejetant la revendication de départ concernant la retraite à 50 ans, de Villepin a déclaré : « Ce n'est pas possible. Le choix du gouvernement est de ne pas céder à cette revendication, qui constitue une demande excessive ». Il ne trouve pas excessif, par contre, que des

sapeurs-pompiers de plus de 50 ans soient amenés à intervenir lors des incendies de forêts l'été, ou pour dégager des accidentés sur les autoroutes.

Les ministres récitent leurs couplets sur le courage des sapeurs-pompiers devant le cercueil de ceux qui ont péri au feu en faisant leur métier, cela leur suffit.

Philippe DIROUL

• Croissance et chômage

La misère des uns fait le profit des autres

Le ministère de l'Emploi et l'ANPE viennent de publier les chiffres du chômage. Malgré tous les tours de passe-passe des gouvernements pour les truquer, la hausse est nette : 50 000 chômeurs de plus qu'il y a un an, 192 000 de plus qu'il y a deux ans. Il n'est pas besoin d'aller chercher bien loin les causes de cette régression. Il ne se passe pas une semaine sans qu'un plan de licenciements, une fermeture d'entreprise soient annoncés. Ne serait-ce qu'au mois de juin, 16 200 travailleurs se sont inscrits à l'ANPE à la suite d'un licenciement économique. Et cela, sans compter les interruptions de CDD ou les fins de missions d'intérim.

Dans le même temps, Sarkozy a annoncé qu'il tablait sur une hausse du PIB, c'est-à-dire de tout ce qui est produit dans le pays, de 2,5 % pour 2004.

Cette situation, où le chômage augmente en même temps que les richesses produites, vient contredire les baratins patronaux et gouvernementaux qui expliquaient que, si l'on donnait aux entreprises plus de souplesse, les moyens d'être plus productives, elles embaucheraient et réduiraient ainsi le chômage.

Les chiffres publiés parlent d'eux-mêmes. Il n'y a toujours de lien entre la hausse de la production et la baisse du chômage, et encore moins entre la baisse du chômage et l'augmentation des profits. D'ailleurs, cette dernière se fait grâce aux suppressions d'emplois et à la surexploitation de ceux qui sont encore au travail.

Pour réduire la hausse du chômage, il faudrait interdire les licenciements. Pour commencer, dans les entreprises qui font des profits.

Olivier NEUVILLE

• Hello (ex-Bata) Moussey (Moselle)

270 salariés... 170 licenciements

1997, 2001, 2004... les licenciements se succèdent chez Bata – devenu Hello depuis janvier 2002 – où deux anciens cadres Bata avaient repris 270 salariés. Le site est ainsi passé de plus de 1 100 salariés à moins de 100 après cette troisième vague de licenciements.

Chez Hello, l'annonce du redressement judiciaire en juin a suscité l'écoeurement et une profonde démoralisation. Beaucoup regrettaient de ne pas être partis lors de la dernière vague de licenciements de 2001 où la mobilisation avait permis d'obtenir des conditions de départ moins catastrophiques.

C'est, une fois de plus, la concurrence étrangère qui est pointée du doigt par la direction de Hello, une vieille rengaine dans l'industrie de l'habillement.

En fait, quand Bata possédait l'usine de Moussey, la direction avait prétendu qu'elle était déficitaire. Seulement, elle avait auparavant soigneusement mis hors des comptes la chaîne de magasins Bata et la distribution de chaussures, largement bénéficiaires.

Après, Bata est parti mais Hello a continué. Ainsi, la presse locale s'est fait l'écho d'un montage opéré par Hello : la distribution de bottes Polver, produites en Moselle et fort rentables, passait obligatoirement par un même distributeur pour toute l'Europe du Nord. Celui-ci les achetait à vil prix à l'usine, réalisant, lui, la majeure partie du bénéfice. Facile ensuite de prétendre que l'usine était déficitaire. Mais les actionnaires de Hello et ceux du distributeur sont les mêmes ; des actionnaires, qui se sont octroyé l'an dernier une prime exceptionnelle de 15 000 euros...

L'entreprise voisine, Méphisto, de Sarrebourg, a cessé de fournir à Hello de la sous-traitance, contribuant ainsi à réduire un peu plus son activité. Le patron de Méphisto délocalise lui aussi la production dans le Tiers Monde. Parce qu'il serait sur la paille ? À d'autres ! Il vient d'être désigné par le magazine *Challenges* comme le plus riche patron de Lorraine. Ni miracle ni diablerie : ce qui est pris dans la poche des ouvriers va dans celle des patrons.

Correspondant local

• Alstom – La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

La direction sous surveillance

Le « plan social » qui a commencé chez Alstom à La Courneuve fin mai, début juin n'est pas terminé.

Après une grève de deux mois en mars-avril dernier, la direction avait déclaré qu'elle « *ferait tout ce qui lui était possible pour trouver un reclassement en interne au maximum de travailleurs* », selon elle cela ne se traduirait « que » par 50 licenciements.

En fait, presque 75 travailleurs sont licenciés, sans solution interne. Depuis début juin, les entorses aux engagements de la direction se sont multipliées à la fois dans les propositions de reclassement, dans les refus opposés aux travailleurs qui postulaient à des postes vacants sur le site et dans l'application pure et simple de la législation.

Ainsi les salariés disposent de huit jours pour accepter un reclassement et de quatre semaines pour trouver un poste en interne. L'un d'entre eux,

après entretien avec un chef de service avait donné, par écrit, son accord pour un poste dès le lendemain. Vingt jours plus tard, il apprit « *qu'il n'avait pas le profil* » et qu'il était « *versé à la cellule de reclassement* », autrement dit licencié ! D'autres qui avaient commencé à travailler sur de nouveaux postes en ont été évincés pour être, eux aussi, licenciés. Des travailleurs qui finissaient des travaux déjà commencés et en avaient encore pour plusieurs jours ou semaines, se sont vu notifier leur licenciement à la veille de leur départ en vacances.

Par ailleurs, les lettres que reçoivent les licenciés comportent des erreurs sur leur qualification actuelle. La direction s'efforce pour justifier qu'on ne leur trouve pas de nouveau poste. Un travailleur a reçu une lettre expliquant que la responsable du service dans lequel il avait postulé avait refusé sa candidature, alors... qu'elle était en

congé maternité à la date de la lettre.

Et on pourrait multiplier les exemples de ces « anomalies », auxquelles il faut ajouter les erreurs sur la paye pour les retenues des jours de grève, l'utilisation dans les secteurs sauvegardés du site de sous-traitants sur des postes que des travailleurs licenciés pourraient occuper.

Pour faire ses sales coups, la

direction n'a pas eu, pour autant, la paix durant tout ce temps et elle a dû reculer à de nombreuses reprises devant nos interventions et celle de l'inspection du travail.

Alstom fait une fois de plus la démonstration qu'il ne faut ni faire confiance ni relâcher la pression sur les patrons.

Correspondant LO



Pendant la dernière grève...

• La fin d'Egg-France (Tours)

Trois ans de promesses et d'utilisation des fonds publics

La banque anglaise Egg, contrôlée à 79 % par le groupe d'assurances Prudential, a décidé de fermer sa succursale en France, jugée non rentable, ce qui permettrait à Prudential de vendre un bon prix la branche anglaise, elle hautement profitable. Les 450 salariés en France, la plupart à Tours (338) seront donc licenciés.

En janvier 2002, Egg avait racheté Ze-bank, créée par le milliardaire Bernard Arnault, qui se voulait une banque d'un nouveau genre, une « banque en ligne », sans guichets, exclusivement sur Internet.

En mai 2001, avec une campagne publicitaire inondant la ville de Tours, Ze-bank avait décidé de s'installer dans un bâtiment tout neuf, ultra-moderne, construit par une société d'économie mixte dont le financement est en partie assuré par la ville de Tours. À l'époque, la presse locale faisait ses gros titres des « *600 emplois promis à Tours* » et affichait les sourires rayonnants du maire (PS) et du président du Conseil général (de droite), aux côtés du patron.

Quelques mois plus tard, Ze-bank était donc rachetée par Egg. Mais l'optimisme officiel était toujours de rigueur. En décembre 2002, on annonçait que Egg voulait créer un millier d'emplois à Tours d'ici 2004. En juillet 2003, le journal local titrait : « *Egg grossit à vue d'œil* » et le magazine de l'agglomération se félicitait que Egg soit « *si bien à Tours* »... Il n'y avait toujours que 350 salariés, mais des « *perspectives à 500 puis à 800* »...

Pourtant, dès la fin 2003, les résultats de Egg-France étaient loin des chiffres annoncés et les rumeurs de lâchage par la maison-mère commençaient à circuler. La presse commençait à parler du « *rêve des 1 000 emplois* »... Mais, interrogé sur le sujet en octobre 2003, le maire de Tours ne regrettait rien : « *Si nous n'avions pas aidé Egg* », cela aurait fait des emplois en moins sur Tours. « *Preuve qu'il faut savoir prendre des risques* », ajoutait-il.

La municipalité de Tours a donc « pris des risques » avec l'argent des contribuables, mais les actionnaires du groupe qui contrôle Egg, eux, ne veulent pas en prendre. Egg-France ne leur rapportant pas assez, le glas

a sonné le 12 juillet dernier.

Aujourd'hui, le responsable (PS) du secteur économique de la ville de Tours se dit « *vraiment triste* » devant cette « *brutalité du capitalisme* ». Il incrimine les « *managers anglo-saxons* », leurs « *mauvais calculs* », leurs « *sottises* », tandis que le maire déplore le sort des salariés « *qui ont donné beaucoup d'eux-mêmes pour que cette*

activité risquée réussisse ».

Comme si, dès le début, ces élus du Parti Socialiste ignoraient ce qu'étaient ces requins de la finance, qu'elle soit « en ligne » ou pas, chercheurs de profits dans les caisses des collectivités publiques et sur le dos des salariés qu'ils jettent après avoir exigé d'eux « *qu'ils donnent beaucoup d'eux-mêmes* ».

Correspondant local

• Crédit Lyonnais (Paris)

Les suppressions d'emplois continuent

La direction du Crédit Lyonnais a décidé de supprimer 2 372 postes. Cela s'ajoute aux 4 600 déjà programmés (2 800 en France, 1 800 à l'étranger) dans la foulée de la fusion du Crédit Agricole et du Crédit Lyonnais.

Car en France, comme partout, la course aux profits, c'est avant tout la course aux suppressions de postes. Pour sabrer dans les emplois, les patrons invoquent souvent la prétendue « concurrence

étrangère », en agitant parfois la menace de délocalisations. Les banquiers français, eux, se passent fort bien de tels prétextes pour aboutir, on le voit, au même résultat.

Dans ces JO du capitalisme, où les conseils d'administration rivalisent à qui supprimera le plus d'emplois, plus nous leur mettrons d'obstacles, mieux cela vaudra, et pour l'emploi et pour les salariés.

Correspondant LO

• Vallourec – Laigneville (Oise)

État, police et démesure au service de Bolloré

Dans leur lutte pour garantir leur avenir, les 117 travailleurs de l'usine Vallourec de Laigneville qui doit fermer ont assisté à une escalade dans la collaboration des services de l'État et des dirigeants du groupe.

Début juillet à Paris, ce furent les CRS qui prirent en main l'organisation du Comité central d'entreprise. Mais l'appui de l'État ne s'est pas arrêté là. Il faut dire que celui qui contrôle de fait, depuis peu, le groupe Vallourec, est Vincent Bolloré une des toutes premières fortunes de France qui a déjà vu, grâce aux restructurations opérées dans le groupe, le prix de l'action Vallourec grimper de 50 % en un an, et bien sûr à qui le gouvernement ne saurait rien refuser.

Le directeur départemental du travail de l'Oise avait mis en scène une « médiation » dans ses bureaux, en vue de « rapprocher les parties » (direction et personnel), sans discuter de son initiative avec les représentants du personnel, « faute de temps » disait-il. Depuis, les représentants du personnel ont eu la preuve que ces « discussions » n'étaient qu'une comédie, le directeur départemental du travail se concertant avec la direction pour favoriser le maximum de licenciements sans reclassement.

Le syndicat CGT et les élus au CE ont immédiatement saisi le ministre du Travail, Jean-Louis Borloo, lui demandant de faire respecter au moins la loi. Ils ont saisi Vincent Bolloré en

personne. Tout cela a été rendu public.

La réponse des uns et des autres, les salariés l'ont eue le 30 juillet, jour où l'usine devait fermer un mois pour les vacances et où un Comité central d'entreprise était convoqué « pour conclure les discussions ».

Depuis des semaines, la direction générale de Vallourec mettait à disposition des élus du CCE de la CGC, syndicat des cadres qui l'appuie totalement, des gardes du corps protégeant leur domicile jour et nuit. À chaque déplacement, la direction s'était fait entourer d'une bande d'hommes en noir. Le vendredi 30 juillet, la direction Vallourec avait demandé aux élus qu'ils soient pris chez eux par des chauffeurs, sans leur

dire où ils allaient. Les élus CGT ont refusé. Du coup, la direction a fixé des rendez-vous à l'aéroport de Roissy, et là, on les a informés que la réunion du CCE aurait lieu à Pau, à 800 kilomètres de là, et qu'un avion les attendait. Seuls les élus CGT des différentes usines ont refusé de se soumettre.

Durant la même matinée, plusieurs dizaines de gendarmes ont débarqué devant l'usine Vallourec de Laigneville. Sans aucun mandat de justice, une partie d'entre eux ont investi l'usine et s'y sont installés de façon démonstrative. Puis, ils ont fait sortir la direction locale, entre deux haies de gendarmes déployés devant des salariés médusés. La télévision régionale était là et a pu montrer les forces

de police mises à la disposition du patron de Vallourec.

Pour clore cette opération, et en violation de toutes les procédures légales, la direction Vallourec faisait signifier par huissier au secrétaire du CE, que l'usine serait fermée et les salariés, tout en étant payés, invités à rester chez eux à partir de fin août, jusqu'à la fermeture définitive de l'usine.

Malgré cela, les salariés sont décidés à continuer leur combat. Ayant saisi Borloo, Villepin et Raffarin, ils attendent de savoir si leurs droits s'arrêtent là où sont en jeu les intérêts des véritables maîtres de cette République, les Bolloré et consorts.

Correspondant local

• Arcelor

Profits en acier, licenciements à la pelle

C'est sur une double page dans les journaux économiques que la direction d'Arcelor, premier producteur mondial d'acier, vient de publier un rapport sur ses résultats du premier semestre 2004. Il lui fallait bien ça.

« Bonne marche des affaires et solides résultats financiers » peut-on y lire en titre avec, comme précision en gras : « Résultat net (autrement dit, bénéfique après impôts) plus que doublé ».

Présent dans soixante pays avec 104 000 salariés, Arcelor résulte de la fusion, en 2001, de trois géants européens de l'acier : Usinor, Arbed et Aceralia. Bien sûr, il figure en bonne place au « hit parade » boursier français, ce CAC 40 qui réunit les plus grands groupes, et surtout les plus profitables pour leurs actionnaires.

Sa position actuelle, Arcelor l'a confortée en supprimant des dizaines de milliers d'emplois ces vingt-cinq dernières années, cela avec le soutien constant de l'État français à Usinor (et de ses homologues belgo-luxembourgeois ou espagnol à Arbed et Aceralia).

En effet, de Giscard d'Estaing à Chirac, en passant

par les deux septennats Mitterrand, ce sont des dizaines de milliards de francs (puis d'euros) d'aides publiques que les gouvernements de droite ou de gauche ont déversées dans les caisses de ce géant de la sidérurgie pour l'aider, disaient-ils, à se « restructurer ». En clair : pour qu'il jette massivement à la rue des travailleurs tout en maintenant ses profits.

Alors, aujourd'hui, son conseil d'administration peut annoncer fièrement, dans son rapport, que « la rentabilité d'Arcelor s'est fortement améliorée », ce qu'il ne dit pas, c'est à quel prix. Et pour cause !

Prévus pour courir jusqu'en 2010, plusieurs « plans sociaux » ont été lancés par la direction d'Arcelor en 2003. Ils se soldent, une nouvelle fois, par la suppression de milliers d'emplois dans les établissements du groupe : 2 700 en France (notamment en Lorraine, en Picardie, dans le Nord-Pas-de-Calais), plus de mille au Luxembourg, etc.

Ainsi, au moment même où les actionnaires d'Arcelor peuvent se frotter les mains, les « bons résultats attendus pour 2004 » que leur promet le conseil d'administration, c'est la porte et le chômage pour des

milliers de travailleurs de ce groupe, et une exploitation aggravée pour ceux qui conserveront un emploi. En effet, avec le boom mondial actuel de la demande d'acier, la direction d'Arcelor, qui s'en réjouit dans la presse, ne peut bien sûr pas invoquer des carnets de commande en berne. Au contraire, ils sont pleins à craquer, et elle escompte les honorer en faisant produire plus à un nombre toujours plus réduit de ses salariés...

Pierre Laffitte



• Fourmies (Nord)

SPN : attaques en série

À la SPN de Fourmies, les ouvriers dépolissent à l'acide les flaconnages en verre fabriqués par une autre usine, les Verrières de Momignies, distantes de quelques kilomètres, de l'autre côté de la frontière belge.

La SPN a licencié récemment dix-huit ouvriers (sur une soixantaine), par groupes de neuf, pour éviter d'être soumise à la législation appliquée aux « plans sociaux » qui commence à partir de dix licenciements. La même production est

faite, mais avec moins d'ouvriers et des conditions de travail aggravées pour ceux qui restent. Contrairement à l'accord en vigueur depuis des années, les salaires n'ont pas été revalorisés, au 1^{er} juillet, en même temps que le Smic. Le nouveau directeur prétend ne pas être au courant de cet accord. Il avait pourtant été acquis après une grève et appliqué depuis.

Il vient également d'annoncer que, contrairement à l'usage

constant depuis l'ouverture de l'usine, la dernière heure avant les congés ne serait pas consacrée à un pot de départ, mais travaillée.

L'usine est devenue récemment filiale à 100 % des Verrières de Momignies, c'est-à-dire d'un groupe aux coquets bénéfices. Et chacun a pu constater que, grand groupe ou petite boîte, les méthodes pour augmenter les bénéfices ne changent pas.

Correspondant local

Les caravanes de Lutte Ouvrière

Depuis le début de l'été, des camarades de Lutte Ouvrière parcourent les régions, allant de ville en ville à la rencontre de la population laborieuse afin de discuter de la situation actuelle et de l'avenir qu'il nous faut préparer.

Aujourd'hui, le gouvernement poursuit sa politique contre les plus humbles et contre le monde du travail en général. Après les attaques contre le système des retraites, il est en train de mettre en place sa « réforme » de la Sécurité sociale, visant à faire supporter encore plus de coûts par la population laborieuse. Il annonce des mesures d'économie tous azimuts dans

des domaines vitaux pour la collectivité – comme celui de la santé – alors que dans le même temps il consacre des milliards à des commandes d'armes, totalement inutiles.

Pour le gouvernement Chirac-Raffarin-Sarkozy, les travailleurs ne travailleraient pas assez, les chômeurs seraient des faîneurs, les malades se soigneraient trop et seraient des fraudeurs. Dans le même temps, il consacre des dizaines de milliards en subventions aux patrons et en exonérations de charges sociales, alors que leurs profits se portent à merveille. De leur côté, les patrons multiplient les chantages

à la délocalisation et à la fermeture de leurs entreprises pour obtenir des salariés de nouveaux sacrifices.

Pour l'ensemble du monde du travail, cette situation devient chaque jour plus insupportable. Pourtant, elle n'a rien d'une fatalité et il pourrait en aller autrement si les travailleurs reprenaient confiance dans leur capacité à contraindre patrons et gouvernants à faire marche arrière.

C'est de cela que nous voulons discuter avec tous ceux qui le souhaitent. Vous trouverez ci-contre la liste des prochaines étapes. Venez nombreux nous rencontrer.



• Écho de la caravane Puy-de-Dôme

Quand la SNCF ferme une gare...

À Saint-Éloy-les-Mines, une ville industrielle du Massif Central, la SNCF vient de supprimer au 1^{er} juin le transport de marchandises et de fermer le 1^{er} juillet la gare voyageurs.

Cette décision fait planer la menace de la fermeture complète de la ligne Montluçon-Clermont-Ferrand via Volvic, et l'accélération de la désertification de la région des Combrailles, déjà très touchée par les fermetures d'entreprises. Cette annonce tombe alors que Nicolas Sarkozy, en visite, a présenté un prétendu plan de réindustrialisation (c'est-à-dire des subventions pour les entreprises) pour la région. Si l'avenir d'une ville et d'une région n'était pas menacé, cela ressemblerait à une mauvaise plaisanterie.

La SNCF n'a même pas pris soin de prévenir la commune de la fermeture de la gare. Ce sont les cheminots CGT, avertis des suppressions de postes, qui ont donné l'alerte.

Jusqu'à-là, la SNCF acheminait les 53 000 tonnes de matières premières de Rockwool, la principale entreprise de la ville, essentiellement du basalte pour la fabrication de la laine de roche. Avec la suppression du fret, la ville subira 5 000 passages de camions supplémentaires par an. Les conséquences seront funestes en matière de bruit et de pollution. Elles seront aussi financières car ce sont les collectivités locales qui devront payer la dégradation inévitable du réseau routier des environs. Enfin, cette décision est un non-sens du point de vue de la sécurité, car Rockwool fait encore transiter des produits extrêmement dangereux, comme du phénol et du formol. Ainsi, il y a quelques années, lors d'un « dépotage » – le transfert de produit d'un camion dans une cuve – une erreur avait entraîné une montée en température très dangereuse. L'alerte maximale avait été déclenchée car l'explosion aurait transformé la ville en cratère.

Rockwool assure que ce type

d'incident ne peut plus se produire, mais un accident peut toujours se produire sur une route, lors de la traversée de villes. Le transport par rail offrirait bien plus de sécurité. Plutôt que d'obliger Rockwool à cette solution, la suppression du fret la condamne de façon irréversible. Des menaces courent aussi pour la ville de Volvic, située sur la même ligne.

En supprimant le fret, la SNCF en a profité aussi pour fermer la gare voyageurs. Les trains s'arrêtent encore, mais alors que Saint-Éloy compte un collège, un lycée professionnel, un Greta et un internat, beaucoup craignent que cette décision préfigure à terme la fermeture complète de la ligne de chemin de fer.

Les élus, les syndicats et les unions locales CGT et FO ont organisé des manifestations de protestation à Saint-Éloy et à Volvic pour faire revenir la SNCF sur sa décision, mais jusque-là sans effet.

• Écho de la caravane Vosges

Nestlé : profits et suppressions d'emplois

Nestlé prévoit une restructuration drastique dans sa branche eaux minérales avec les départs anticipés de 1 047 salariés de plus de 55 ans d'ici à 2007 (sur un effectif de 4 100 personnes). Sur les sites de Vittel et Contrexéville, dans les Vosges, plus de 600 salariés sont concernés par le projet de regrouper deux usines d'embouteillage qui sont voisines de quelques kilomètres.

Les départs ne seraient compensés que par 276 embauches, ce qui entraînerait 771 suppressions nettes d'emplois.

Et pourtant, Nestlé, géant de l'agro-alimentaire, se porte très bien. Il a déclaré près de 4 milliards d'euros de bénéfices pour 2003. Mais cela ne suffit pas aux principaux actionnaires du groupe, parmi lesquels figure en

bonne place Liliane Bettencourt, la personne la plus riche de France, qui possède au travers de l'Oréal entre 4 et 5 % de Nestlé.

Nestlé financerait ces suppressions d'emplois avec l'argent des contribuables (les salariés de plus de 57 ans partiraient avec une préretraite payée en grande partie par l'État).

La CFDT et la CGC voulaient signer l'accord proposé par la direction, la CGT, qui est majoritaire sur l'ensemble du groupe, s'y oppose. Elle était pourtant prête à accepter la suppression de près de 500 emplois.

Pendant plusieurs semaines, le secrétaire du CCE a refusé de signer l'ordre du jour de la réunion de consultation des syndicats et la CGT vient de faire valoir son droit d'opposition au projet

de départs en préretraite, ce qui bloque momentanément le plan de la direction.

La direction essaie d'isoler la CGT, particulièrement à l'usine de Vittel où elle est minoritaire, jouant sur l'aspiration des salariés les plus âgés à partir au plus vite. Mais les militants que nous avons rencontrés résistent à la pression. Et Nestlé Waters brandit la menace de vendre l'usine Perrier de Vergèze, dans le Gard, cette fois pour dessaisir la CGT de la majorité au CCE !

Espérons que cette opposition, qui se situe sur un terrain juridique, ouvrira la voie à un mouvement plus large contre cette destruction programmée de l'emploi par un des groupes capitalistes les plus florissants de la planète.

Les villes-étapes

Lorraine

Vendredi 6 août :

Hayange (Moselle)

Samedi 7 août :

Longwy-Bas (Moselle)

Lundi 9 août :

Ars-sur-Moselle

(Meurthe-et-Moselle)

Mardi 10 août :

Saint-Avold (Meurthe-et-Moselle)

Mercredi 11 août :

Forbach (Meurthe-et-Moselle)

Judi 12 août :

Maizières-lès-Metz

(Meurthe-et-Moselle)

Vendredi 13 août :

Creutzwald (Meurthe-et-Moselle)

Samedi 14 août :

Woippy (Meurthe-et-Moselle)

Mardi 10 août :

Saint-Amand-les-Eaux

Mercredi 11 août :

Trith-Saint-Léger

Judi 12 août :

Orchies

Vendredi 13 août :

Quiévrchain

Samedi 14 août :

Roubaix

Vallée-du-Rhône-Loire

Vendredi 6 août :

Romans-sur-Isère (Drôme)

Samedi 7 août :

Annonay (Ardèche)

Lundi 9 août :

Roche-la-Molière et La Ricamarie

(Loire)

Mardi 10 août :

Roanne et Mably (Loire)

Mercredi 11 août :

Firminy (Loire)

Judi 12 août :

Saint-Chamond (Loire)

Vendredi 13 août :

Rive-de-Gier (Loire)

Samedi 14 août :

Saint-Etienne (Loire)

Centre-Ouest

Vendredi 6 août :

Bléré (Indre-et-Loire)

Samedi 7 août :

Romorantin (Loir-et-Cher)

Lundi 9 août :

Salbris (Loir-et-Cher)

Mardi 10 août :

Châteauroux (Indre)

Mercredi 11 août :

La Châtre (Indre)

Judi 12 août :

Argenton (Indre)

Vendredi 13 août :

Le Blanc (Indre)

Samedi 14 août :

Issoudun (Indre)

Pyrénées

Vendredi 6 août :

Oloron-Sainte-Marie

(Pyrénées-Atlantiques)

Samedi 7 août :

Pau (Pyrénées-Atlantiques)

Lundi 9 août :

Lourdes (Hautes-Pyrénées)

Mardi 10 août :

Vic-en-Bigorre (Hautes-Pyrénées)

Mercredi 11 août :

Lannemezan (Hautes-Pyrénées)

Judi 12 août :

Aureilhan (Hautes-Pyrénées)

Vendredi 13 août :

Saint-Gaudens (Haute-Garonne)

Samedi 14 août :

Bagnères-de-Bigorre

(Hautes-Pyrénées)

Nord

Vendredi 6 août :

Somain

Samedi 7 août :

Armentières

Lundi 9 août :

Halluin

Saône-et-Loire

Lundi 9 août :

Louhans (Saône-et-Loire)

Mardi 10 août :

Beaune et Seurre (Côte-d'Or)

Mercredi 11 août :

Mâcon (Saône-et-Loire)

Judi 12 août :

Lons-le-Saunier (Jura)

Vendredi 13 août :

Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)

Samedi 14 août :

Tournus (Saône-et-Loire)

Puy-de-Dôme Allier-Nièvre

Vendredi 6 août :

Decize (Nièvre)

Samedi 7 août :

Saint-Amand-Montrond (Cher)